COORDONNATEUR REP GASTON CROCHET		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	RÉSEAU GASTON CROCHET – LA PLAINE DES PALMISTES
	CADRE GÉNÉRAL	CADRE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE Refondation de l'éducation prioritaire : circulaire n° 2014 - 077 du 4/06/2014 **Référentiel de l'éducation prioritaire :** **http://eduscol.education.fr/cid76446/referentiel-pour-l-education-prioritaire.html** **Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 (NOR MENE1412775C)**
	MISSIONS	**Sur le plan pédagogique**, conformément au référentiel pour l'éducation prioritaire et à la circulaire de Refondation de l'éducation prioritaire, ses missions sont les suivantes : **1) De coordination** - Assurer la préparation et le suivi des rencontres de l'équipe de pilotage du réseau. - Préparer et organiser le Conseil Ecole-Collège avec les pilotes du réseau. - Participer à l'élaboration du projet de réseau et à son évaluation. - Veiller à la mise en cohérence des actions envisagées dans le projet de réseau. - Contribuer à coordonner et planifier les actions pédagogiques et éducatives définies dans le projet de réseau, notamment celles du cycle de consolidation (CM1, CM2, 6ème). - Contribuer à favoriser le travail conjoint des enseignants du premier et du second degré, ainsi que le travail collaboratif des équipes. - Assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions du comité de pilotage et du CEC. - Représenter le réseau dans les instances partenariales : contrat de ville et monde associatif. **2) D'accompagnement** - Accompagner la mise en œuvre des actions de formation pour tous les acteurs du réseau (1er et 2nd degrés), en prenant appui sur le plan de formation du projet de réseau. - Développer les actions de liaison entre le collège et les écoles du réseau. - Collaborer à la conception de projets concourant à la réussite scolaire, et assurer leur suivi. **3) D'impulsion** - Renseigner les équipes sur le contexte du réseau. - Faire connaître le référentiel de l'éducation prioritaire et celui des compétences du professeur. - Informer les enseignants des évolutions institutionnelles et organisationnelles liées à la refondation de l'éducation prioritaire. - Mutualiser et diffuser les réflexions, pratiques, démarches, documents pédagogiques validés par les pilotes pédagogiques. - Assurer une veille informative (textes et ressources liées à l'éducation prioritaire). - Encourager les initiatives de recherches et de productions pédagogiques inter-degrés.

RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

		En outre, le coordonnateur veille à favoriser les actions en partenariat et la cohérence de celles existant sur le territoire du réseau (PEDT, CLEA, CLAS, REAAP, PRE,…). **<u>Sur le plan administratif</u>**, il aura à : - Préparer et organiser les réunions du comité de pilotage du réseau et de Conseil Ecole Collège (CEC) avec les responsables du réseau. - Rédiger les comptes-rendus de ces réunions et assurer leur diffusion après approbation par les responsables du réseau. - Tenir et suivre les tableaux de bord du réseau. - Produire un bilan annuel des actions mises en œuvre dans le cadre du projet de réseau. Le coordonnateur rendra compte de ses missions annuellement, dans un rapport d'activités transmis aux pilotes du réseau (IEN, Principale, IA-IPR) et dans le cadre d'un entretien de bilan et de prospective permettant l'ajustement de ses missions ; ces éléments participent à son évaluation statutaire. Le coordonnateur se verra remettre une lettre de mission valable pour une année scolaire et renouvelable.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	- Connaissance des textes qui régissent l'Education prioritaire - Capacités à travailler en équipe et à s'intégrer dans une équipe pédagogique - Maîtrise du fonctionnement des dispositifs d'aide en vigueur - Capacités d'adaptation, disponibilité, esprit innovant - Bonne connaissance des usages du numérique au service des apprentissages - Compétences relationnelles
CONTEXTE ADMINISTRATIF	APTITUDES REQUISES	- Expériences professionnelles en Éducation prioritaire - Habilitation créole bienvenue - Maîtrise de l'outil numérique
	RÉGIME INDEMNITAIRE	Les missions ouvrent droits à : -L'Indemnité REP -Une NBI de 30 points
	NOMINATION	**PAP : Poste à profil avec appel à candidatures** **Affectation prononcée hors mouvement.**
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.
	CONDITIONS D'EXERCICE	Le réseau REP Gaston CROCHET est composé du collège Gaston CROCHET et des écoles : Claire HENOU, Les Myosotis et Zulmé PINOT. Le coordonnateur de réseau travaille sous la responsabilité des pilotes du réseau : l'IEN de la circonscription, le Principal du collège et l'IA-IPR référent du réseau.

	CONTACT	Martine BOYER GOUILLARD – Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la circonscription de Bras-Panon Téléphone secrétariat : 02 62 51 76 46 Aimé ABLANCOURT - Principal du collège Téléphone secrétariat : 0262 51 30 75